Manosque (04) : sorti de prison en janvier dernier, il dégrade voitures et vitrine d'un restaurant à la batte

07/07/2020 à 9h53



Déféré et présenté en comparution immédiate au tribunal correctionnel de Digne les Bains, Sofiane Quandil, 26 ans domicilié à Manosque jure les *"grands dieux"* qu'il ne recommencera plus et que désormais il a décidé de changer de vie. Manifestement l'ensemble des magistrats présents comprend que le prévenu cherche à se jouer d'eux, afin d'obtenir la clémence du tribunal.

Sorti de prison en janvier dernier, Sofiane n'a nullement besoin de se présenter à Géraldine Frizzi, présidente d'audience. L'enquête de personnalité est accablante : ***"Neuf condamnations au casier judiciaire avec trois incarcérations et actuellement sous le régime de la libération conditionnelle"*** détaille Mme Frizzi. […]

La substitut Pauline Loine affirme qu'il s'agit en réalité d'une rixe entre bandes pour imposer un trafic de stupéfiants. "*Il faut mettre un terme à ce sentiment de toute puissance de ces gens*" martèle le Parquet qui requiert 12 mois de prison avec mandat de dépôt. […]